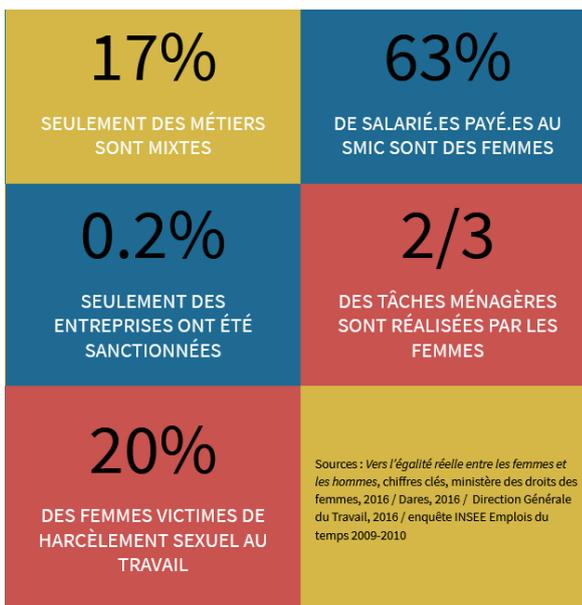


### Le saviez-vous ? (selon la Déclaration de l'ONU)

"La violence faite aux femmes désigne tout acte de violence fondé sur l'appartenance au sexe féminin, causant ou susceptible de causer aux femmes des dommages ou des souffrances **physiques, sexuelles** ou **psychologiques**, et comprenant la menace de tels actes, la contrainte ou la privation arbitraire de liberté, que ce soit dans la vie **publique** ou dans la vie **privée**." de la violence contre les femmes »

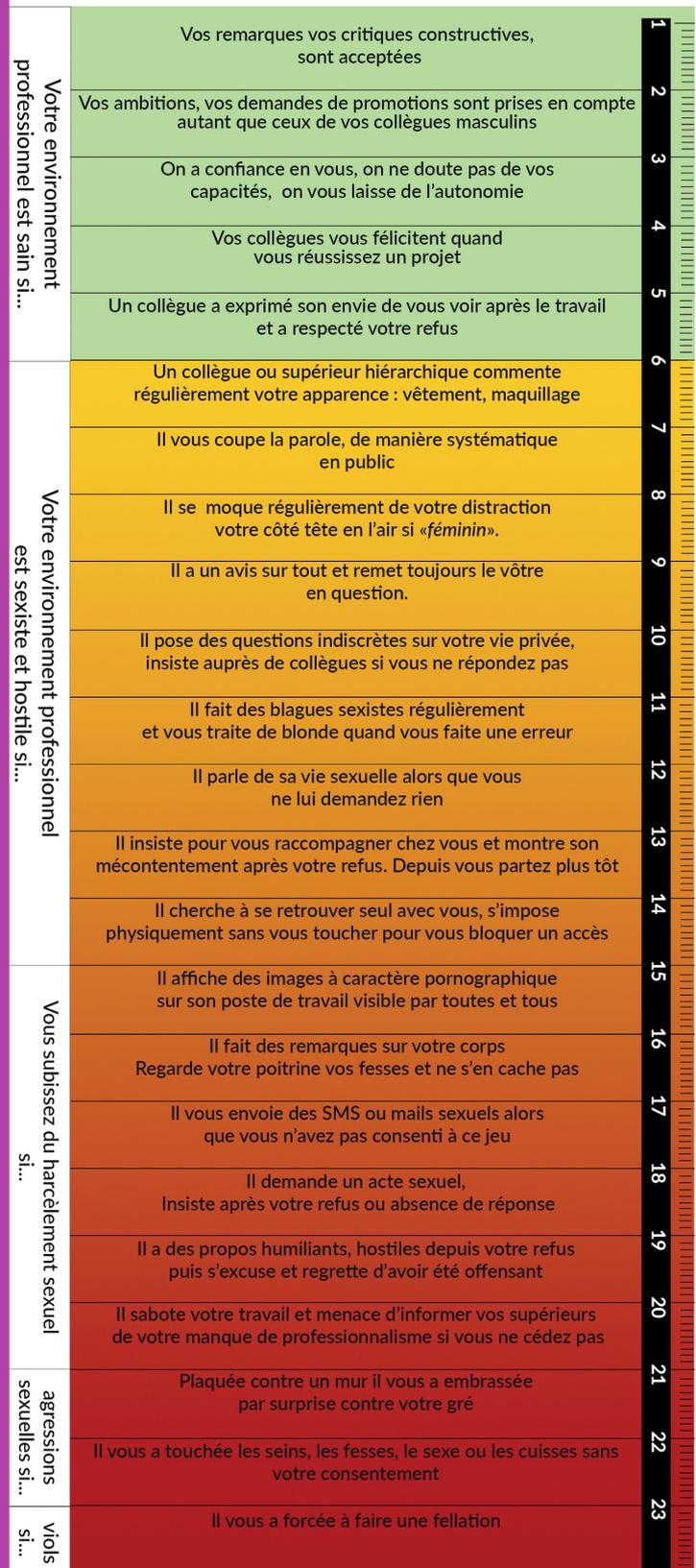


## Cela vous sidère?

Le non-respect du droit n'est pas une fatalité !

### Où en êtes vous ?

Le violentomètre permet de savoir si vous avez déjà subi des violences sexistes et sexuelles au travail. N'attendez pas d'être « dans le rouge » ne restez pas isolé.e. Contactez les élu.e.s de votre entreprise. **Votre employeur est responsable de la santé et sécurité de ses salarié.e.s.**



# 8 MARS 2021

## Toutes et tous mobilisé·e·s pour la journée internationale de lutte pour les droits des femmes #15H40



collectifm92@gmail.com

### Sexisme, harcèlement sexuel, Viol ?

Le droit à l'égalité et au respect est un préalable à toutes les autres avancées sociales et sociétales. Pour la Cgt, il passe inévitablement par la connaissance et la reconnaissance des problématiques de harcèlement et de violences sexistes et sexuelles au travail ! En répondant au quizz ci-dessous, vous pourrez vous rendre compte où vous en êtes du harcèlement et de la violence au sein de votre entreprise. (Réponses en marge gauche basse).

Avec la CGT, armez-vous pour stopper toutes formes d'agissements sexistes et / ou sexuels. N'hésitez pas à nous contacter!

1. Faire des commentaires permanents sur les fesses ou les seins
2. Faire des blagues sur les blondes
3. Proposer à une stagiaire de compléter sa formation dans sa chambre
4. Passer systématiquement la main dans le dos ou le cou d'une personne (« tiens-toi droite ! »...)
5. Plaquer une femme contre un mur en dehors de tout rapport consenti et mutuel
6. Forcer une personne à effectuer une fellation
7. Introduire un objet dans l'anus ou le vagin d'une personne de force
8. Demander de venir avec sa « petite jupe »



CECI N'EST PAS UNE DÉLICATE, ATTENTION: C'EST UNE HUMILIATION.

L'égalité Femmes-Hommes serait LA grande cause du quinquennat !? Cet engagement ne doit pas être qu'un slogan publicitaire !

Nous exhortons le gouvernement à ratifier la [convention 190 de l'OIT](#) (Organisation Internationale du Travail) contre les violences et le harcèlement.

Signez la pétition !

[\(https://agir.actionaid.fr/stop-violences-travail/\)](https://agir.actionaid.fr/stop-violences-travail/)

C'est à partir de **#15 heures 40** chaque jour, que les femmes salariées travaillent gratuitement ! Et comme toujours, les *premières de corvées sont parmi les premières victimes* de la crise sociale, économique et sanitaire actuelle. En effet, parmi les emplois qui disparaissent actuellement ce sont des emplois tenus en grande majorité par des femmes.

Selon un rapport de l'ONU " Certains des secteurs les plus

fortement touchés par la pandémie sont des secteurs féminisés caractérisés par des bas salaires et des mauvaises conditions de travail". Ce rapport révèle que **les femmes ont 19% de chances en plus de perdre leur emploi que les hommes.**

La **CGT** se mobilise le 8 mars, **journée internationale de lutte pour le droit des femmes**, et tous les autres jours aussi. Nous exigeons, par des actions collectives, l'éradication définitive des violences faites aux femmes et de toute discrimination liée au genre ou à l'orientation sexuelle !

Le **Collectif Femmes Mixité 92** appelle toutes et tous à la solidarité envers les plus précaires. Nous demandons la reconnaissance par le droit des premières de corvées, des invisibles essentielles et de toutes celles sans qui rien ne pourrait se faire.



CECI N'EST PAS UN COMPLIMENT: C'EST DU SEXISME.

### Le/La référent·e harcèlement, on en parle?

Il est obligatoire si l'entreprise compte plus de 250 salarié·es. Son rôle est d'aider, d'informer, d'orienter. Il est bon de savoir que la loi protège toutes les personnes: victimes comme témoins ! Votre référent.e salarié est à votre entière disposition ! Pour en savoir plus, contactez vos représentant·es CGT.